



LE CALENDRIER DU PROJET DU SIÈCLE

La Nagra poursuivra ses recherches – jusqu’à la fermeture du dépôt profond. Et les autorités surveilleront le projet jusqu’à son achèvement. Tout au long de ce projet, les milieux scientifiques et politiques, en association avec la société, assumeront leurs responsabilités afin de protéger les générations futures.

Au cours des deux prochaines années, la Nagra élaborera les demandes d’autorisation générale. La décision appartiendra ensuite au Conseil fédéral, au Parlement et, en cas de référendum, à la population suisse.

INTÉGRER LES PROGRÈS

Les premiers travaux de construction débuteront approximativement en 2034. Environ dix ans plus tard, les installations seront étendues au sous-sol, au dépôt en profondeur. La mise en dépôt des déchets de faible et de moyenne activité commencera en 2050, celle des déchets de haute activité en

2060. En 2065 environ, débutera la longue phase d’observation. Le dépôt pourrait être scellé en 2125.

La Nagra est contrainte par les autorités à poursuivre la recherche jusqu’à la fermeture du dépôt et à tenir compte des progrès technologiques. Pour réussir ce projet du siècle, la collaboration et l’échange entre science, politique et société sont primordiaux. C’est une condition sine qua non pour la mise en œuvre du projet de stockage des déchets radioactifs afin que les générations futures ne doivent plus s’en préoccuper.

LICENCES GÉNÉRALES ACCORDÉES PAR :

